



185 Route de Lyon 24000 PERIGUEUX
 Siret 781.701.313.001.11
 FAX : 05.53.45.45.01
 COURRIEL : j.azot@simt24.org

N :
Code Secteur : Code Centre : Code Lieu Visite :

BULLETTIN D'ADHESION 2018
 Régi par l'article R.4622-1 et suivants

NOM OU RAISON SOCIALE : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____ TEL : _____

FAX : _____ PORTABLE : _____

COURRIEL : _____ DATE DE CREATION DE L'ENTREPRISE : _____

NOM DU RESPONSABLE : _____ CODE A.P.E.: _____

ACTIVITE : _____

FORME JURIDIQUE : _____ NUMERO SIRET : _____

ADRESSE DE FACTURATION (si différente) : _____

NOMBRES DE SALARIES EMPLOYES _____

HORAIRE DE CONVOCATION SOUHAITE : _____

JOURS DE FERMETURE : _____

DROIT D'ENTREE PAR SALARIE :	9.15 € X	=	_____
COTISATION ANNUELLE PAR SALARIE :	63.00 € X	=	_____
	TOTAL HT	=	_____
	T.V.A. 20%	=	_____
	TOTAL TTC	=	_____

Je verse ce jour la somme de : _____
 Représentant les frais d'entrée et la cotisation pour l'année 2018

- par CCP
- par chèque bancaire
- par virement Crédit Agricole 12406 00050 00194203004/94

Vous recevrez une facture acquittée dès la création de votre compte adhérent.
 L'année prochaine votre cotisation sera assise sur 0.38 % de la masse salariale plafonnée.

A _____ Le _____

CACHET

SIGNATURE DE L'EMPLOYEUR

Entreprise :

Salarié : Nom : ----- Prénoms : -----

Nom de jeune fille : ----- Date de naissance : -----/-----/-----

Adresse : -----

N° de téléphone: -----

Date d'embauche : -----Type de contrat : _____ Durée : _____

Date de la dernière visite médicale : -----/-----/-----

Si vous avez la précédente fiche d'aptitude ou attestation de suivi, merci de nous la transmettre

Poste de travail occupé : _____

Ou 3 emplois (intérimaires) : _____

Situation particulière du salarié

- Reconnu Travailleur Handicapé Femme enceinte ou allaitante
- Travailleur en invalidité Poste de travail de nuit (Art R 3122-29 au 3122-31)
- Travailleur de moins de 18 ans Autre :

Risque concernant le poste (Code du travail art R4624-23)

- Amiante
- Plomb
- Agents cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (CMR)
- Agents biologiques des groupes 3 et 4
- Rayonnements ionisants
- Hyperbare
- Chute de hauteur lors du montage et du démontage des échafaudages
- Habilitation électrique
- Autorisation de conduite pour CACES, ponts roulants, engins, grues ...
- Homme port de charge supérieur à 55kg (article R 4541-9) :
- avec aide mécanique
- sans aide mécanique
- Femme port de charge supérieur à 25kg sans aide mécanique
- Travailleur < 18 ans (travaux dangereux soumis à dérogation)